

Maine Coeur Petite Enfance



SPÉCIAL PETITE ENFANCE

Communauté de communes



Ballon-Saint Mars • Courcebœufs • Joué-l'Abbé • La Bazoge
La Guierche • Montbizot • Neuville-sur-Sarthe
Saint-Jean-d'Assé • Saint-Pavace • Sainte-Jamme-sur-Sarthe
Souillé • Souigné-sous-Ballon • Teillé





Édito par Magali Lainé

Vice-présidente en charge de la vie des Familles,
de l'action sociale et de la petite enfance

En Maine Cœur de Sarthe, la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans s'inscrit dans une perspective globale de citoyenneté sociale fondée sur l'individu, son parcours, quel que soit son sexe, son origine sociale ou ethnique, son lieu d'habitation, et ce, dès sa naissance.

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe porte cette compétence depuis plusieurs années, en travaillant avec différents partenaires, soutenue par la Caf de la Sarthe. La signature d'une nouvelle Convention Territoriale Globale avec la Caf, pour la période 2024-2028, contractualise nos engagements afin de continuer à accompagner

« Notre territoire propose différents types de mode d'accueil qui répondent chacun à vos besoins spécifiques »

le développement en prenant mieux en compte les besoins des familles, vos besoins. Notre équipe communautaire, tant les élus que les techniciens, a à cœur d'accueillir chaque enfant dans un mode d'accueil respectueux de ses besoins et de ceux de sa famille.

Notre territoire propose différents types de mode d'accueil qui répondent chacun à vos besoins spécifiques. Le Relais Petite Enfance est un service qui vous accompagne sur ce choix et qui vous informe de toutes ces possibilités. L'objectif est

que chaque enfant puisse grandir en toute sécurité quel que soit son mode d'accueil, à domicile, chez une assistante maternelle, en structure dans les crèches, ou à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), avec des personnels formés qui accompagnent et respectent les besoins de chacun.

Aujourd'hui, les organisations familiales évoluent et la Communauté de communes adapte ses services afin de **garantir un accès, dans le respect de chacun, à un mode d'accueil pour permettre à nos jeunes enfants d'évoluer sereinement.**

SOMMAIRE

- ♥ La petite enfance en Maine Cœur de Sarthe **03**
- ♥ Je suis futur parent **04**
- ♥ Je cherche un mode d'accueil pour mon enfant **05**
- ♥ Je suis parent d'un jeune enfant **10**
- ♥ Je suis professionnel(le) de la petite enfance **13**
- ♥ Les contacts utiles de la petite enfance **16**



Rue du Tertre • 72380 Montbizot
3, allée du Stade • 72190 Neuville-sur-Sarthe
Téléphone : **02 43 20 42 00**
Mail : petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et mercredi 8 h 30 - 12 h
Mardi, jeudi et vendredi 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30
(sauf le premier vendredi après-midi du mois)

www.mainecoeurdesarthe.fr

La petite enfance en Maine Cœur de Sarthe



Crèche communautaire



Microcrèche



Maison d'Assistantes Maternelles



Relais Petite Enfance



Lieu d'Accueil Enfant Parent



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Et sur chaque commune...



Des assistantes maternelles



Des gardes à domicile

Suivez l'évolution de la petite enfance
sur notre territoire en contactant le
service petite enfance.



Je suis futur parent

Une grossesse, des changements



La grossesse est une période importante de la vie entraînant de grands changements, avec bien souvent des questions, des incertitudes, et son lot d'émotions variées, parfois contradictoires. Durant cette période, les repères et les esprits changent, en même temps que le corps de la femme évolue. La place de chacun dans la famille est modifiée : on devient parent, quand nos propres parents se retrouvent grands-parents, notre premier enfant devient l'aîné. Le statut vis-à-vis de la société évolue également : avec ses amis, au travail, pour les loisirs...

Tous ces changements peuvent amener bien des questions : la grossesse va-t-elle bien se passer ? Le bébé sera-t-il en bonne santé ? Vais-je savoir comment m'y prendre ? Est-ce que je vais aimer mon bébé tout de suite ? Aurais-je encore du temps pour moi et mon couple ?

Attendre un bébé peut à la fois apporter de la joie, de l'harmonie, et une fierté immense, tout comme des moments de doute, d'anxiété, de frustration, voire de rejet. La peur est également une émotion fréquente durant la grossesse. Toutes ces émotions ambivalentes, parfois fatigantes psychologiquement, ne veulent aucunement dire que vous serez mauvais parent une fois l'enfant arrivé. Elles sont naturelles et, bien souvent, elles permettent de se découvrir des forces que l'on ne soupçonnaient pas.

Pour aller plus loin, retrouvez plus d'informations sur 1000-premiers-jours.fr

Permanence de la PMI (Protection Maternelle Infantile)

La PMI de la Sarthe vous propose une permanence sur rendez-vous avec une puéricultrice le lundi matin à la Maison des Projets, à Ballon-Saint Mars.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec la PMI au **02 43 89 50 29**. Plus d'informations sur sarthe.fr.

Déclaration de grossesse

La déclaration de grossesse est effectuée directement par votre médecin, gynécologue, ou sage-femme, en ligne à l'aide de votre carte vitale lors du premier examen prénatal confirmant que vous êtes enceinte.

Pour bénéficier de tous vos droits, vous devez envoyer votre déclaration dans les 14 premières semaines. La déclaration permet de recevoir les futures prestations familiales appelées « Prestation d'accueil du jeune enfant » (Paje). Par ailleurs, veillez à vérifier auprès de la Caf quelles prestations peuvent vous être versées selon vos revenus.



La déclaration de grossesse permet une prise en charge à 100% du premier jour du 6^e mois de grossesse jusqu'à 12 jours après votre accouchement. Cela comprend :

- ▶ Le remboursement de tous les examens médicaux ;
- ▶ Les frais d'hospitalisation pour l'accouchement ;
- ▶ Huit séances de préparation à l'accouchement ;
- ▶ Un congé maternité de 16 semaines pour les futures mères salariées.

Je cherche un mode d'accueil
pour mon enfant



Trouver son mode de garde avec le Relais Petite Enfance

Et si je prenais un
congé parental ?

C'est mieux pour
les enfants d'être
en crèche ?

Une nounou, c'est
ça qu'il nous faut !



Les animatrices du Relais Petite Enfance Les P'tits Bouts du Maine vous **accompagnent dans la recherche du mode d'accueil pour votre enfant qui correspond le mieux à vos attentes et à vos besoins :**

- ▶ En accueil collectif dans les crèches communautaires à Montbizot et Neuville-sur-Sarthe, ou en microcrèche ;
- ▶ En accueil individuel chez l'assistante maternelle, garde à domicile, ou en Maison d'Assistantes Maternelles.

Le Relais Petite Enfance **favorise votre mise en relation avec les assistantes maternelles agréées** du territoire Maine Cœur de Sarthe en vous fournissant la liste des professionnelles en

activité. Il vous accompagne et vous informe dans votre rôle de particulier employeur d'une assistante maternelle, en tenant en compte d'un strict principe de neutralité entre les parties au contrat de travail.

Enfin, les animatrices **accompagnent les parents qui le souhaitent dans toutes les questions liées à la parentalité**, sur la vie quotidienne, ou encore sur les questions liées au développement de votre enfant.



monenfant.fr

est le site de référence pour les familles et les professionnels de l'enfance. Vous y trouverez la liste des assistantes maternelles près de chez vous, les structures d'accueil destinées aux jeunes enfants, un service d'information et d'accompagnement, des outils de simulation pour estimer le coût d'un accueil en crèche et les aides financières associées, ou encore des dossiers thématiques écrits par des spécialistes de la petite enfance.

Le Relais Petite Enfance, votre guichet unique d'information

Pour s'adapter au mieux à vos disponibilités, les animatrices du Relais Petite Enfance vous proposent des accueils sur rendez-vous en soirée, certains samedis matins, des permanences sans rendez-vous, ou encore des permanences téléphoniques...

Retrouvez toutes les informations pratiques pour contacter le Relais Petite Enfance en flashant le QR Code, au 02 43 20 42 00 ou petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr.





Je cherche un mode d'accueil
pour mon enfant

L'accueil individuel

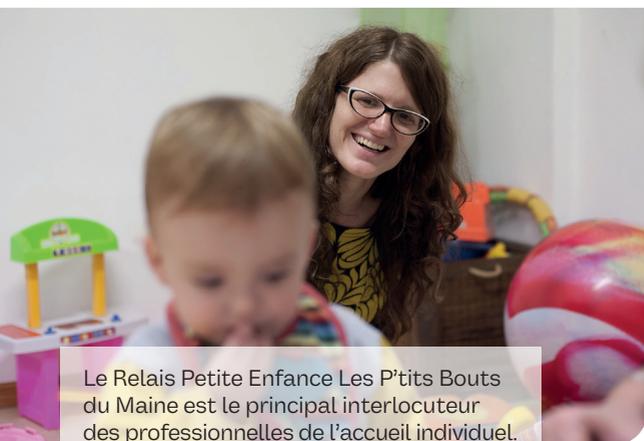
Chez l'assistante maternelle



Professionnelle de la petite enfance, l'assistante maternelle exerce son métier à domicile. Pour pouvoir accueillir des enfants à son domicile, elle doit au préalable avoir suivi une formation initiale et obtenu un agrément de la PMI (Protection Maternelle Infantile).

Employer une assistante maternelle, c'est choisir la personne qui s'occupera de vos enfants au quotidien. C'est également pouvoir, lors des entretiens avec le Relais Petite Enfance et

l'assistante maternelle, échanger sur votre projet parental et le projet d'accueil de la professionnelle afin de bénéficier d'un accueil personnalisé pour votre enfant. Cela permet de mettre en adéquation les possibilités de garde de l'assistante maternelle avec vos besoins. Enfin, **choisir ce mode d'accueil c'est privilégier un mode de garde familial qui alterne entre le petit groupe, la relation privilégiée de la maison, et les activités collectives à l'extérieur.**



Le Relais Petite Enfance Les P'tits Bouts du Maine est le principal interlocuteur des professionnelles de l'accueil individuel.

Il leur offre un cadre pour échanger sur leurs pratiques et les accompagner tout au long de leur carrière dans leurs démarches administratives.

Si vous souhaitez embaucher une assistante maternelle, vous devrez signer un contrat de travail avec elle qui respecte la convention collective nationale des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

En Maison d'Assistants Maternelles



Hors de son domicile, une assistante maternelle peut accueillir votre enfant au sein d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), où deux à quatre professionnelles agréées peuvent accueillir chacune quatre enfants au maximum. L'agrément

reçu de la PMI (Protection Maternelle Infantile) par la professionnelle précise alors son lieu d'exercice.

Au sein d'une MAM, les professionnelles de la petite enfance restent salariées des particuliers employeurs.

Chaque assistante maternelle établit un contrat pour chaque enfant qu'elle accueille. Toutefois, la délégation d'accueil d'un enfant est possible sans qu'elle fasse l'objet d'une rémunération.

Je cherche un mode d'accueil pour mon enfant



Garde à domicile



Il vous est possible de faire garder, à votre domicile (ou en « garde partagée » avec d'autres familles), votre enfant par une professionnelle de la petite enfance. Pour cela, trois possibilités s'offrent à vous.

- ▶ **Prestataire** : l'entreprise de service à domicile est l'employeur de la garde à domicile. Elle est responsable de la professionnelle qui travaillera chez vous, ainsi que de la facturation. Vous êtes son client ;
- ▶ **Mandataire** : vous êtes employeur et responsable de la garde à domicile et vous faites appel à une entreprise pour jouer le rôle d'intermédiaire ;
- ▶ **Emploi direct** : vous recrutez directement la professionnelle qui viendra travailler chez vous. La gestion administrative est de votre responsabilité en devenant employeur de la garde à domicile.

Si vous souhaitez embaucher une garde à domicile, vous devrez respecter la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Droit du travail, la DREETS vous informe

La Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) est le service de renseignement en droit du travail. Elle informe et conseille les salariés et employeurs du secteur privé pour toute question relative au droit du travail et demandes d'informations juridiques.

Vous pouvez contacter la DREETS au **0 806 000 126** du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf le jeudi après-midi).



Parents employeurs Pajemploi simplifie vos démarches administratives

Pajemploi est un service du réseau des Urssaf qui accompagne les parents employeurs dans les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde à domicile.

Le service permet :

- ▶ L'immatriculation des parents employeurs ;
- ▶ L'édition mensuelle des bulletins de salaire ;
- ▶ Le calcul ainsi que le prélèvement des cotisations dues au titre de l'emploi d'une assistante maternelle ou d'une garde d'enfants à domicile.

Plus d'informations sur pajemploi.urssaf.fr ou au **0 806 807 253**.



Je cherche un mode d'accueil
pour mon enfant

L'accueil collectif

En crèche communautaire



La Communauté de communes propose deux crèches communautaires, une à **Montbizot**, l'autre à **Neuville-sur-Sarthe**, qui accueillent les enfants de leur 10^e semaine à la veille de leurs 4 ans.



Dans les crèches communautaires Maine Cœur de Sarthe, les enfants sont accueillis dans des structures spécialement conçues et aménagées pour eux. Au sein d'un groupe multi-âge, les espaces favorisent leurs expériences et concourent à la construction de leur confiance, dans le respect de chacun.

Aux P'tits Bouts du Maine, l'enfant est placé au cœur de la réflexion. C'est pourquoi le projet pédagogique du service petite enfance s'appuie sur le respect du rythme et des besoins du jeune enfant, et sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Ainsi, chaque enfant est accueilli dans le respect de sa singularité. Une équipe pluridisciplinaire, en réflexion continue, propose un cadre sécurisant et épanouissant pour tous, et travaille en étroite collaboration avec la famille dans un souci de co-éducation.



Je cherche un mode d'accueil pour mon enfant



Les différents types d'accueil en crèche

Ouvertes de 7h30 à 18h30, les crèches communautaires vous proposent différents types d'accueil.

- **L'accueil occasionnel** : afin de répondre à des besoins ponctuels pouvant aller d'une heure à une journée, trois fois par semaine maximum. Ces accueils souples permettent d'offrir aux enfants des temps d'échanges avec leurs pairs. Ils sont à définir sur rendez-vous avec la responsable de la crèche concernée ;
- **L'accueil régulier** : lorsque les besoins sont connus à l'avance et récurrents. Ces accueils, validés lors d'une commission d'attribution des places, sont proposés avec un contrat sur une année, renouvelable sur demande ;
- **L'accueil de soutien** aux assistantes maternelles : lorsqu'elle part en formation, ou que ses congés sont différents des vôtres, la crèche peut venir en relais sur une période donnée ;
- **L'accueil d'urgence** : lorsqu'un événement non prévisible se présente au sein de votre mode d'accueil principal (arrêt maladie, décès d'un proche...), vous pouvez bénéficier d'un accueil ponctuel pour votre enfant, sous réserve d'un justificatif.

À noter que les demandes d'accueil régulier, et de soutien, sont à formuler au plus tôt deux mois avant la date souhaitée. Les tarifs d'accueil sont calculés selon vos ressources communiquées par la CAF.

En microcrèche privée



La micro-crèche est un établissement pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de moins de 6 ans. Les enfants sont accueillis par des professionnelles de la petite enfance, sous statut privé. Chaque structure est libre de ses règles

de fonctionnement, dans le respect de la réglementation, et demeure libre des tarifs pratiqués.



L'attribution des places

Pour l'accueil régulier et de soutien, les places sont attribuées par une commission composée d'élus et de techniciens du service petite enfance. Toutes les demandes y sont présentées, de manière anonyme, et validées en fonction de critères définis (places disponibles, commune de résidence, tarif horaire et âge de l'enfant), afin de garantir une diversité, une mixité des accueils et une équité territoriale.

Des aides financières

Peu importe votre mode de garde, vous pouvez bénéficier, en fonction de vos ressources, du **complément de libre choix de mode de garde** jusqu'aux 6 ans de vos enfants, si vous avez travaillé le mois précédent votre demande. La demande est à formuler auprès de la CAF ou de la MSA.

Si votre enfant est accueilli dans une de nos crèches communautaires, le tarif horaire communiqué tient compte de l'aide que la CAF/MSA nous verse directement en tant que gestionnaire. Un crédit d'impôt de 50% vous est accordé pour les frais de garde restant à charge de votre enfant de moins de 6 ans.



Je suis parent d'un jeune enfant

Parents de jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans, la Communauté de communes et son service petite enfance Les P'tits Bouts du Maine programment des **moments à partager en famille** et des actions pour vous **accompagner dans votre parentalité**.

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent



Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) est un espace de rencontre et d'échanges pour les jeunes enfants jusqu'à leurs 6 ans accompagnés des adultes qui en prennent soin (parents, grands-parents, assistants familiaux...). Durant une demi-heure, une heure, pour la matinée, pour une ou plusieurs fois, ou tout simplement comme bon vous semble, venez découvrir un espace aménagé pour que les

enfants puissent découvrir, jouer, et se rencontrer.

Deux accueillantes, des P'tits Bouts du Maine et de la Maison des Projets, vous y attendent chaleureusement :

- ▶ **Le vendredi matin de 9h à 11h30 ;**
- ▶ **Le premier samedi matin du mois de 9h30 à 12h.**



Le Lieu d'Accueil Enfant Parent, situé à **La Grange, rue de Lansac Ouest à Ballon-Saint Mars**, est gratuit et ouvert en accès libre.



Les temps forts



Les P'tits Bouts du Maine vous proposent tout au long de l'année des activités culturelles, des spectacles, sorties, et réunions collectives. Ces moments partagés sont des instants de plaisir et d'expériences nouvelles. Vous en êtes les acteurs, alors **n'hésitez pas à nous faire part de vos envies et suggestions** pour profiter d'une programmation qui réponde au mieux à vos attentes !



Les passerelles

Les « passerelles » sont des temps d'accompagnement des enfants vers leurs futurs lieux d'accueil, au fur et à mesure qu'ils grandissent. L'objectif est de les préparer au mieux à ces changements. Ces temps d'accueil et de découverte sont organisés avec les écoles maternelles du territoire et le centre de loisirs de la Maison des Projets. Ils sont proposés à tous les enfants qui fréquentent le service petite enfance : dans les crèches, avec leur assistante maternelle, au sein des ateliers Jeux et Rencontres, ou encore au Lieu d'Accueil Enfant Parent.

École



Que ce soit pour vous, parents, ou pour vos enfants, la première rentrée scolaire est un événement important de la vie. Pour se préparer à cette grande étape, plusieurs matinées passerelle vous sont proposées (sous réserve d'un partenariat avec la future école) pour permettre à votre enfant de découvrir les lieux comme la classe, la cour de récréation, l'accueil périscolaire, etc... Elles contribuent également à rencontrer les enseignants et ATSEM, ainsi que voir de nouveaux enfants.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) accueillent les enfants à partir de 3 ans pour des activités de loisirs éducatives tous les mercredis et durant les vacances scolaires. Répartis sur différents sites du territoire Maine Cœur de Sarthe, les ALSH sont encadrés par des animateurs de la Maison des Projets qui en assure la gestion.

La Maison des Projets et la Communauté de communes, par le biais des P'tits Bouts du Maine, proposent aux enfants de découvrir les ALSH lors des matinées passerelles.



Prêt de documents

Le service petite enfance Les P'tits Bouts du Maine possède un fonds documentaire pouvant être mis à votre disposition. Composé de livres et de revues axés sur les sujets qui concernent la famille, l'enfant et les assistantes maternelles, ce fonds d'ouvrages accompagne le travail et la réflexion des professionnelles de la petite enfance dans la prise en charge des jeunes enfants.

Pour emprunter un ouvrage, contactez le secrétariat des P'tits Bouts du Maine sur ses horaires d'ouverture.





Les matinées d'animation pour les enfants en accueil individuel



Ateliers Jeux et Rencontres

Le Relais Petite Enfance propose aux professionnelles de l'accueil individuel, exerçant en Maine Cœur de Sarthe, de participer avec les enfants qu'elles accueillent



à des matinées d'animations « Jeux et Rencontres ». Ces ateliers sont des temps privilégiés pour les enfants. Ils permettent de rencontrer d'autres enfants, de jouer, de chanter ensemble, d'écouter des histoires, etc... dans des espaces de jeux libres aménagés pour tous les âges. Les « Jeux et Rencontres » encouragent et nourrissent par ailleurs les échanges entre les professionnelles de la petite enfance.

Organisés par les animatrices du Relais Petite Enfance, **les ateliers sont proposés gratuitement aux assistantes maternelles et gardes à domicile chaque semaine de 10h à 11h30 hors périodes de vacances scolaires**, en alternance sur les treize communes du territoire.

Nounou, la Crèche, et Moi

Les matinées « Nounou, la Crèche et Moi » sont des séances de jeux, de découvertes, et de rencontres ayant lieu dans les crèches à Montbizot et à Neuville-sur-Sarthe. Elles se destinent aux professionnelles de la petite enfance (animatrices accueillantes, assistantes maternelles, gardes à domicile) exerçant en Maine Cœur de Sarthe, ainsi qu'aux enfants accueillis.

Elles ont lieu dans un espace conçu pour l'accueil des tout-petits (de 10 semaines à l'entrée à l'école) dont l'aménagement a été réfléchi pour permettre aux enfants de jouer et d'explorer librement, en fonction de leur âge et en toute sécurité. L'enfant peut ainsi aller à la rencontre de l'autre et développer



ses capacités de créativité, sa curiosité et trouver du plaisir dans les échanges avec les autres enfants et les adultes.



Pour aller
plus loin



Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement



Chaque mercredi et durant les vacances scolaires, la Maison des Projets organise des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour vos enfants âgés de 3 à 12 ans. Les animateurs du centre de loisirs leur proposent des activités innovantes en lien avec le Projet Éducatif de Territoire.

Ouverts de 7h30 à 18h30, les ALSH accueillent les enfants par tranche d'âge sur différents sites dédiés :

- ▶ École Louis Rouzay à Montbizot pour les 3-5 ans ;
- ▶ Accueil périscolaire à Neuville-sur-Sarthe pour les 3-5 ans ;
- ▶ Base de loisirs à Montbizot pour les 6-8 ans ;
- ▶ Espace Claude Fortin à La Bazoge pour les 9-12 ans.

Toutes les informations sur les ALSH sont disponibles sur le site internet maisondesprojets.fr.

Le guide intercommunal des associations

Le guide Maine Cœur Associations vous permet de découvrir l'ensemble de l'offre associative du territoire. Retrouvez-le dans votre mairie, à l'hôtel communautaire, à la Maison des Projets, ainsi qu'à l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe. Vous pouvez consulter sa version tenue à jour régulièrement en ligne sur le site internet de la Communauté de communes ou en flashant ce QR Code.



Partager des moments en famille

Sorties culturelles, ateliers créatifs et culinaires, veillées d'été... La Maison des Projets vous propose tout au long de l'année des activités à vivre en famille !

Plus d'informations sur les activités dédiées aux familles au **02 43 27 36 77**, sur le site internet de la Maison des Projets maisondesprojets.fr ou en flashant le QR Code ci-dessous.





Je suis professionnel(le)
de la petite enfance

Le Relais Petite Enfance m'accompagne au quotidien



À votre écoute tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance vous soutient dans votre activité de différentes manières.

Il vous propose un **accompagnement dans votre vie professionnelle**, à travers :

- ▶ Des ateliers d'éveil « Jeux et Rencontres » dans les communes ou « Nounou, la Crèche, et Moi » dans les crèches communautaires avec les enfants que vous accueillez ;
- ▶ Des formations qualifiantes décentralisées sur notre territoire ;
- ▶ Des réunions collectives autour de thématiques communes : questions relatives à l'enfant, préoccupations sur l'accompagnement de

l'enfant, droit du travail... ;

- ▶ Le prêt de jeux, jouets, livres, pour une période donnée, ainsi que du matériel de puériculture (de la poussette simple à la poussette quadruple, au lit parapluie, chaise haute...);
- ▶ Les passerelles école et ALSH pour permettre aux enfants que vous accueillez de découvrir, sur quelques matinées, leurs futurs lieux d'accueil.

Ce soutien s'accompagne de **temps d'échanges et d'écoute hors présence d'enfants** qui se traduisent par :

- ▶ Des séances d'analyse de la pratique professionnelle animées par une psychologue ;
- ▶ Des soirées thématiques comme la « Créa'Papote »

animées directement par le Relais Petite Enfance. Il s'agit de temps de rencontre entre professionnelles pour échanger en toute simplicité sur son quotidien tout en créant des supports de jeux/jouets pour les enfants accueillis et valoriser ainsi vos compétences.

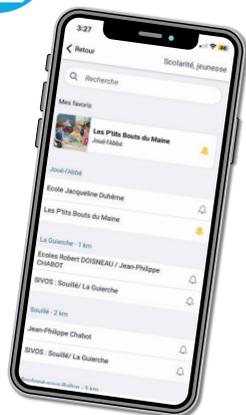
Enfin, le RPE, c'est aussi des **temps festifs** avec :

- ▶ La Journée Nationale des Assistantes Maternelles, un événement dédié aux professionnels de l'accueil individuel qui met en lumière votre métier ;
- ▶ Une programmation d'animations comme la « Rando' poussette », ou « Le RPE se balade » ;
- ▶ Des spectacles petite enfance variés.

Je souhaite devenir professionnel(le) de la petite enfance

Assitant(e) maternel(le), accompagnant(e) éducatif(ve) petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducateur(rice) de jeunes enfants... beaucoup de métiers s'offrent à vous.

Pour en savoir plus et être accompagné(e) dans votre projet professionnel, vous pouvez contacter le service petite enfance Les P'tits Bouts du Maine de la Communauté de communes afin : de prendre rendez-vous, de bénéficier de son fonds documentaire, ou encore y effectuer un stage. L'équipe aura plaisir à vous accueillir pour partager avec vous ses expériences !



Je suis informé avec IntraMuros

Le service petite enfance Les P'tits Bouts du Maine utilise l'application mobile gratuite IntraMuros pour communiquer avec vous, professionnelles de la petite enfance, avec les parents des crèches, ou employeurs d'une assistante maternelle.

Pour vous abonner à l'actualité du service et recevoir ses notifications, il convient, après avoir téléchargé l'application, de **se rendre sur la page de Joué-l'Abbé** (commune sur laquelle le siège de l'intercommunalité est établi) **dans l'onglet « Scolarité, jeunesse »** en bas de la page d'accueil de la commune. Il faut ensuite **cliquer sur la petite cloche à droite des « P'tits Bouts du Maine »**. Une fois que la cloche devient jaune vous êtes abonné, et le tour est joué !

Je suis professionnel(le) de la petite enfance



Je participe à l'accueil et au développement du jeune enfant

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe souhaite développer et faire vivre la communauté éducative de son territoire, notamment grâce au **Projet Éducatif de Territoire** (PEDT), qui est une convention de collaboration locale. Son objectif est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

En Maine Cœur de Sarthe, le PEDT est au centre des projets pédagogiques du service petite enfance, des ALSH, et des espaces jeunes. Les passerelles écoles et ALSH sont, par exemple, organisées grâce à cette convention !



Le service petite enfance est à votre disposition et est un lieu ressource que vous pouvez solliciter de différentes manières :

- ▶ Accès à son fonds documentaire ;
- ▶ Mise en place de conférences ou de groupes de travail thématiques ;
- ▶ Projets de partenariat ;
- ▶ Réseau d'intervenants ;
- ▶ Programmation culturelle pour les plus jeunes.



Les contacts utiles de la petite enfance

Nos services

Service petite enfance Les P'tits Bouts du Maine

Rue du Tertre 72380 Montbizot
3, allée du Stade 72190 Neuville-sur-Sarthe
☎ 02 43 20 42 00
@ petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr



Maison des Projets

Place de la République
72290 Ballon-Saint Mars
☎ 02 43 27 36 77
maisondesprojets.fr



Lieu d'Accueil Enfant Parent

La Grange, rue de Lansac-Ouest
72290 Ballon-Saint Mars
☎ 02 43 20 42 00 · 02 43 27 36 77

Les autres services

Caf de la Sarthe

☎ 02 43 34 02 58
caf.fr/allocataires/caf-de-la-sarthe

MSA Mayenne Orne Sarthe

☎ 02 43 39 43 39
mayenne-orne-sarthe.msa.fr

Protection Maternelle Infantile

☎ 02 43 74 11 10
Sarthe.fr

Pajemploi

☎ 0 806 807 253
pajemploi.urssaf.fr

Maison des ados

☎ 02 43 24 75 74
mda72.fr

CIDFF (Centre d'Information sur

les Drois des Femmes et des Familles)

☎ 02 43 54 10 37
sarthe.cidff.info

France Services

Espace François Mitterrand
72290 Ballon-Saint Mars
☎ 02 43 27 30 21

Café de la famille

1, rue Maupertuis
72100 Le Mans
☎ 02 43 16 33 22

MAM Pirouette de Couleurs

☎ 02 53 76 66 57
@ mampirouettedecouleurs@gmail.com

MAM Éveil et sens

☎ 09 77 00 51 27
@ nomeveiletsens@outlook.fr

Microcrèche BB Loulou

☎ 09 70 94 29 46
@ bboulou.microcreche@gmail.com

Microcrèche Les lucioles

☎ 06 81 65 02 21
@ mclucioles1@gmail.com

Responsable de publication : David Chollet, président
Coordination du guide : Le président, les vice-présidents,
les conseillers délégués et les agents de la Communauté de communes
Maquette/Création : Service communication
Crédits photos : Communauté de communes, Freepik, iStock
Impression : ITF Imprimeurs
Tirage : 1 500 exemplaires - Date de publication : Avril 2024